

Guide de bonnes pratiques en **CUMA**

À l'intention des administrateurs de CUMA



La Coop
fédérée

Le **Guide de bonnes pratiques en CUMA** publié par La Coop fédérée a été officiellement lancé et distribué lors du premier séminaire des CUMA qui s'est tenu le 7 juillet dernier à St-Jean-Port-Joli.

Les administrateurs de CUMA qui n'ont pu assister à la rencontre et qui désirent se procurer le Guide pourront le commander auprès de Madame Nicole Lavoie de La Coop fédérée à nicole.lavoie@lacoop.coop ou au 514-384-6450 poste 3205. Il est disponible au coût de 20\$ l'unité (gratuit pour les administrateurs de CUMA membres de La Coop fédérée).

La Coop
fédérée

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DU PRÉSIDENT	3
MISE EN CONTEXTE DU RÉDACTEUR	
Objectifs du Guide de bonnes pratiques en CUMA	4
INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE : CADRE RÉGLEMENTAIRE	6
1.1 Rôle et responsabilités du conseil d'administration.....	6
1.2 Rôle et responsabilités des membres.....	6
DEUXIÈME PARTIE : POUR PARTIR DU BON PIED	7
2.1 Apprentissage de la démocratie	7
2.2 La vie associative	7
TROISIÈME PARTIE : LES BONNES PRATIQUES	9
SECTION 1 : COMMUNICATION	9 - 1.4
Fiche no 1.1 : un administrateur doit livrer un témoignage sur la CUMA devant un auditoire sceptique	9 - 1.1
Fiche no 1.2 : un administrateur désire que le recrutement de nouveaux membres se fasse de façon plus réfléchie	9 - 1.2
Fiche no 1.3 : un membre décèle des problèmes de communication entre les adhérents dans sa branche d'activités	9 - 1.2
SECTION 2 : GESTION ADMINISTRATIVE	9 - 2
Fiche no 2.1 : un administrateur s'inquiète du fait que la CUMA capitalise trop sur les droits d'utilisation remboursables aux adhérents	9 - 2.1
Fiche no 2.2 : des administrateurs s'interrogent sur la portée de leurs responsabilités individuelles au sein du conseil d'administration.....	9 - 2.2
Fiche no 2.3 : un administrateur trouve que les membres ne se sentent pas mobilisés par la tenue de l'assemblée générale annuelle	9 - 2.3
SECTION 3 : FACTURATION	9 - 3
Fiche no 3.1 : le trésorier remarque que certains membres ne paient pas leurs factures dans les délais prescrits.....	9 - 3.1
SECTION 4 : BRANCHE D'ACTIVITÉS	9 - 4
Fiche no 4.1 : le conseil d'administration a autorisé l'acquisition d'une machine pour 12 entreprises qui s'étaient dites intéressées mais, après coup, seulement 4 sont devenues membres	9 - 4.1
Fiche no 4.2 : un membre veut adhérer à une branche d'activités en service depuis deux ans.....	9 - 4.2
Fiche no 4.3 : plusieurs adhérents quittent une branche d'activités	9 - 4.3

